



## Interview de Caroline Sägesser

**C**aroline Sägesser est chercheuse au CRISP<sup>1</sup>. Parmi ses principaux thèmes de recherche : l'histoire politique, le fonctionnement des institutions. Dans une interview pour le journal *L'Echo*<sup>2</sup>, fin 2023, elle rappelait que pour la première fois, en 2024, les citoyens seraient appelés à voter pour tous les niveaux de pouvoir : fédéral, régional et européen ainsi qu'aux niveaux communal et provincial. Si cela facilite la vie de l'électeur, cela ne contribue pas à rendre bien visibles les enjeux de chaque scrutin.

**Selon vous, pour quelles raisons les citoyens ne croient-ils plus en la démocratie ?**

Je trouve votre affirmation trop sévère. Je dirais plutôt que beaucoup de citoyens croient en la démocratie et sont toujours persuadés que c'est le meilleur des systèmes puisqu'il est le seul qui garantit leurs droits fondamentaux. Mais beaucoup sont déçus de la manière dont la démocratie s'organise en Belgique. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Je vais en pointer trois.

La première est la complexité de notre système politique issu de la représentation proportionnelle. Puisqu'on a un scrutin de liste, beaucoup de partis obtiennent des députés au parlement – au parlement fédéral, ils sont douze – et cela veut dire qu'il faut se mettre à plusieurs pour former un gouvernement. Pour le citoyen, cela signifie que les promesses faites par les partis dans leurs programmes ne vont pas forcément se retrouver mises en œuvre par les gouvernements, parce qu'il aura fallu faire des compromis et mettre de l'eau dans son vin. Donc, c'est une première difficulté dans un système comme le nôtre. Quelque part, c'est plus démocratique, tous les partis étant représentés au gouvernement, ce qui par exemple n'est pas le cas d'un pays comme l'Angleterre, qui fonctionne avec un système majoritaire et n'a que deux grands partis ; raison pour laquelle, par exemple, le Green Party, le parti écologiste britannique, ne parvient pas à percer. Notre système est plus démocratique dans le résultat de la représentation mais il impose des compromis

parfois douloureux pour les citoyens.

Le deuxième problème est propre à la Belgique. Les réformes de l'État successives – depuis 1970 – ont créé un système institutionnel très opaque avec tous ces niveaux de pouvoir : communautés, régions, des transferts de compétence... Le citoyen ne s'y retrouve plus, le système étant trop complexe.

Le troisième élément est plus circonstanciel. Nous avons une classe politique qui, à certains moments, ne se comporte pas avec toute la rigueur éthique que l'on pourrait attendre, en particulier sur la question des finances. Cette législature a été traversée par la question des suppléments de pension à la Chambre, des dépenses excessives du parlement wallon, par le scandale de corruption du Qatargate et d'une manière générale, des questions liées au niveau des rémunérations, du financement des partis.

Je crois que les citoyens se méfient de plus en plus de femmes et d'hommes politiques souvent perçus comme formant un groupe qui reste dans l'entre-soi, qui vit de façon plus confortable que la majorité des citoyens. C'est sans doute l'une des raisons qui explique pourquoi l'extrême gauche, le PTB, progresse à ce point dans les intentions de vote.

**Le pouvoir du parlement serait-il en train de se réduire ?**

Oui, tout à fait. C'est une évolution que connaissent toutes les démocraties représen-

# “ VOTER PLUS SOUVENT FAVORISERAIT UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA DÉMOCRATIE ”

tatives. Mais en Belgique, cette évolution est d'autant plus marquée en raison de cette nécessité de faire des compromis et des accords de gouvernement entre plusieurs partis. Ces compromis faits en début de législature, au moment de conclure un accord, portent sur les projets à mettre en œuvre et cela laisse ensuite peu de marge de manœuvre aux députés qui seront tenus par une discipline de parti. On sent bien que le centre de gravité du pouvoir a basculé du parlement vers le gouvernement, du législatif vers l'exécutif. Et cela pose un peu problème au niveau de la qualité de la démocratie. Ce constat d'une certaine diminution du pouvoir du parlement se manifeste aussi lorsque des présidents de partis choisissent des personnes qui n'ont pas été élues au parlement. On peut néanmoins souligner que le parlement réussit à se réinventer. Je pense par exemple à la mise en place de commissions d'enquête parlementaires. On se souvient de celle consacrée à l'affaire Dutroux. Récemment, il y a eu la commission du parlement wallon à propos des inondations, aujourd'hui celle de la Chambre à propos des abus sexuels au sein de l'Église... Le parlement trouve ainsi une manière de réaffirmer son autorité.

**Quels aspects du travail parlementaire mériteraient, selon vous, d'être soulignés ?**

Dans un contexte où les lois sont essentiellement le produit de projets de loi déposés par le gouvernement, il faut faire connaître au public les autres actions du parlement; par exemple les commissions d'enquête. Mais aussi le contrôle parlementaire régulier à travers les questions et les interpellations adressées au gouvernement, qui est essentiel. Le gouvernement doit rendre des comptes au parlement. Il faut également mettre en avant le vote du budget au par-

lement ; sans cela le gouvernement ne peut rien entreprendre pour mettre en œuvre ses décisions.

Une autre chose qu'on pourrait faire pour que notre système soit plus démocratique serait de nous faire voter plus souvent. Il a été décidé de regrouper le même jour les élections pour les différents niveaux de pouvoir... L'objectif était de ne pas « déranger » les citoyens trop souvent. Le résultat est que les enjeux des différents scrutins se brouillent. Mais aussi que les intervalles entre les élections sont trop longs. Aujourd'hui, certains jeunes attendent depuis cinq ans de pouvoir exercer leur droit de vote, dont ils sont détenteurs depuis leurs 18 ans... Cela peut donner l'impression que l'avis du citoyen ne compte pas. Inviter les citoyens à exercer leur droit de vote plus souvent favoriserait leur participation active à la démocratie.

**On reproche souvent au monde politique de mener des politiques à court terme et d'être trop soucieux des échéances électorales. Comment améliorer cela ?**

Les échéances électorales sont à la fois une force et une faiblesse de la démocratie. Elles sanctionnent celui qui n'a pas plu à ses électeurs et nécessitent de la part de celui qui souhaite être réélu de plaire à son électorat... Une façon de s'en sortir serait de limiter le nombre de mandats, par exemple à deux. Le premier permettrait de se mettre au courant de la façon dont les choses fonctionnent et le deuxième d'agir sans être tenu par une perspective électorale.

Par ailleurs, cela permettrait à davantage de citoyens d'occuper des fonctions politiques, de participer à cette représentation : une façon de régénérer notre démocratie.

**Comment faire pour que les citoyens se sentent réellement représentés ?**

Nous venons d'évoquer l'organisation plus fréquente de scrutins. Une autre évolution positive serait la simplification des structures institutionnelles afin de rendre le système plus compréhensible. Il serait bon aussi que le personnel politique ait une conduite à l'abri des reproches. Revoir le financement de la vie politique, comme les citoyens le réclament, serait aussi une bonne idée. Dans le cadre de l'opération « We need to talk », un panel de soixante citoyens avait été constitué pour faire des propositions en matière de financement public des partis politiques. De très bonnes idées en sont sorties pour encadrer l'usage de la dotation publique mais les politiques n'en ont pas tenu compte... Il faut aussi chercher des réponses au niveau de l'introduction plus large de la démocratie participative et de la démocratie directe.

**À ce niveau, on sent une volonté affichée de la part de certaines instances et des projets existent allant en ce sens<sup>3</sup>. Qu'en penser ?**

On sent que c'est encore timide. Dans la partie germanophone du pays, cela existe et semble positif mais c'est plus facile à mettre en place à une plus petite échelle. En Wallonie, on avait adopté, à la fin de la précédente législature, un décret permettant d'organiser des consultations populaires au niveau régional mais cela n'a pas été mis en œuvre. On est un peu frieux et c'est dommage. Au niveau communal, il existe des consultations populaires. Ce fut le cas à Bastogne et Bertogne. On a demandé aux citoyens de se prononcer pour ou contre la fusion entre leurs communes. La majorité des participants a voté contre mais le politique, arguant d'une faible participation, est passé outre. Je trouve que c'est grave de demander aux citoyens leur avis et puis de s'asseoir dessus...

**Au niveau communal, la proximité semble jouer davantage en faveur du citoyen. Qu'en pensez-vous ?**

On s'aperçoit en effet, lors des sondages d'opinion, que c'est vis-à-vis du pouvoir communal que la confiance est restée la plus grande ; il faut capitaliser là-dessus. La commune est

l'échelon où on peut mettre en place ce processus de démocratie participative. Car il est plus facile pour le citoyen d'avoir un avis sur le centre sportif, les écoles, les plaines de jeux, la bibliothèque de sa commune... C'est à partir de ce niveau-là qu'il faut reconstruire une confiance dans les institutions.

Il ressort souvent des assemblées citoyennes des propositions constructives. Toutefois, une des limites de ces assemblées est qu'elles rassemblent un groupe restreint de citoyens : ce type de processus ne ruisselle pas dans l'ensemble du corps social. Comment impliquer davantage un maximum de citoyens ? C'est là que pourrait intervenir la démocratie directe : en demandant à tous de se prononcer pour ou contre un projet. Au niveau communal, les citoyens peuvent être compétents facilement. Cela peut renforcer la confiance du citoyen envers le monde politique ; pour autant que les politiques s'engagent à respecter le choix des citoyens. On peut supposer que lorsque ceux-ci auront pris l'habitude d'exercer un certain pouvoir au niveau communal, il serait plus facile de mettre ce genre de processus en place aux niveaux régional et fédéral.

**Comment représenter celles et ceux qui ne sont pas encore vraiment représentés. Les générations futures, la planète... ?**

Il y a pas mal de réflexions allant dans tous les sens. Certains pensent par exemple que le vote des jeunes devrait avoir plus de poids, car ils subiront plus longtemps les impacts des décisions prises aujourd'hui. Je reste un peu dubitative face à ces idées. Car pour moi le socle de la démocratie c'est un homme, une femme, une voix : un système universel égalitaire pour tout le monde.

**On entend parfois certaines voix s'élever pour dénoncer la participatie qui gangrènerait notre système institutionnel. Qu'en pensez-vous ?**

Les partis politiques sont des agents indispensables de l'organisation de la démocratie ; c'est peut-être au niveau du financement des partis qu'il faudrait agir ou plutôt sur la manière dont est utilisé cet argent public. Par ailleurs, il y a quelque chose à faire au niveau de la démocratie interne des partis. Car à l'exception des partis verts, ce sont le plus souvent les pré-

sidents de parti qui influencent la composition des listes électorales, désignent les ministres. Améliorer la démocratie interne des partis permettrait aussi d'augmenter la représentation des femmes. Voyez actuellement le petit nombre de femmes présidentes de parti...

Nicole de Moor, la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration mais aussi adjointe à la ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, voit ses politiques régulièrement sanctionnées par le Conseil d'État et par l'Europe. Le pouvoir exécutif méprise le pouvoir judiciaire, dénoncent certains. Ce qui met à mal l'État de droit. Faut-il y voir une dangereuse dérive ?

C'est dangereux, c'est un précédent assez grave. L'exécutif ne peut pas s'affranchir des décisions prises par le judiciaire. C'est un péril pour l'avenir de notre démocratie.

Lors de la pandémie, on a pu craindre aussi que le parlement ne joue plus son rôle, des mesures gouvernementales étant prises dans l'urgence sans réelle concertation. Faudrait-il craindre que de telles mesures d'urgence se prennent plus facilement qu'auparavant ?

J'ai été désagréablement surprise à l'époque de constater que la ministre de l'Intérieur pouvait disposer d'un tel pouvoir : qu'un simple arrêté ministériel pouvait déclarer un couvre-feu... Heureusement, il y a eu un sursaut et finalement l'adoption de la loi pandémie a au moins permis de restaurer le contrôle du parlement. Ces exemples nous montrent la nécessité de maintenir fermement ce contrôle.

Par ailleurs, durant la crise Covid, on a vu le politique s'adresser régulièrement de façon directe aux citoyens ; cela m'a paru positif. Sophie Wilmès en a conservé une grande popularité. Je pense qu'expliquer régulièrement les décisions politiques aux citoyens pourrait avoir un impact positif.

Le contexte international peut-il avoir des répercussions sur la manière dont on considère la démocratie aujourd'hui ?

Je crois qu'on a vécu des événements qui nous ont rendus plus méfiants vis-à-vis de l'étranger. Avant, on se sentait européen, vivant dans

un monde globalisé perçu positivement. Or, depuis quelques années, c'est plutôt l'inverse. Le Covid, la guerre en Ukraine et la flambée du coût de l'énergie ont contribué à rendre les citoyens plus frileux vis-à-vis de l'étranger. On assiste par exemple à un retour des valeurs dites traditionnelles, à un mouvement d'opposition au « wokisme »... Le danger est bien sûr le repli identitaire et une forme d'égoïsme. On doit se demander comment continuer à être ouverts sur le monde et solidaires de ce qui se passe dans d'autres pays.

La Wallonie ferait-elle figure d'exception par rapport à la montée en puissance de l'extrême droite ?

La Wallonie est en effet jusqu'ici épargnée par la peste brune. Le secteur de l'éducation permanente joue un rôle très important à cet égard. Par ailleurs, il n'existe pas de sentiment identitaire wallon fort, pas d'exaltation de l'histoire glorieuse de la Wallonie ; l'extrême droite ne peut donc capitaliser sur une identité nationale forte. C'est pareil à Bruxelles. □

**En clôture de notre échange, Caroline Sägesser ajoute encore quelques éléments. En Belgique, rappelle-t-elle, il faut pouvoir s'entendre non seulement sur un axe gauche-droite, mais aussi sur un axe nord-sud. Tout cela laisse présager bien des difficultés lorsqu'il s'agira de former notre futur gouvernement. Nous évoquons enfin l'importance de glisser dans le parcours scolaire des cours destinés à mieux connaître les institutions, le fonctionnement de notre démocratie, ainsi qu'un apprentissage de la citoyenneté... Les conseils communaux des enfants sont une bonne école pour les futurs électeurs et peut-être élus de demain !**

**Propos recueillis par Laurence Delperdange**

1. Centre de recherche et d'information socio-politiques, [www.crisp.be](http://www.crisp.be)

2. Caroline Sägesser, « La progression des extrêmes est inéluctable », propos recueillis par Quentin Joris, *Les @nalyse du CRISP en ligne*, 27 décembre 2023, [www.crisp.be](http://www.crisp.be)

3. Par exemple, les commissions délibératives à Bruxelles. « Une commission délibérative est une commission parlementaire dans laquelle des débats sont organisés entre député·e·s et citoyen·ne·s tiré·e·s au sort (¼ de parlementaires, ¾ de citoyen·ne·s). Cette commission est constituée pour traiter d'une thématique bien spécifique qui peut être proposée par les Bruxelloises et les Bruxellois (suggestion citoyenne) ou par les parlementaires. » Cf. <https://www.magaliplovie.be/commissions-deliberatives>